



Questions Réponses 8 465

8 465 réponses



Les réponses ne sont plus acceptées



Message pour les personnes interrogées

Il n'est plus possible de saisir des réponses dans ce formulaire. Merci pour votre mobilisation. PRENEZ



Résumé

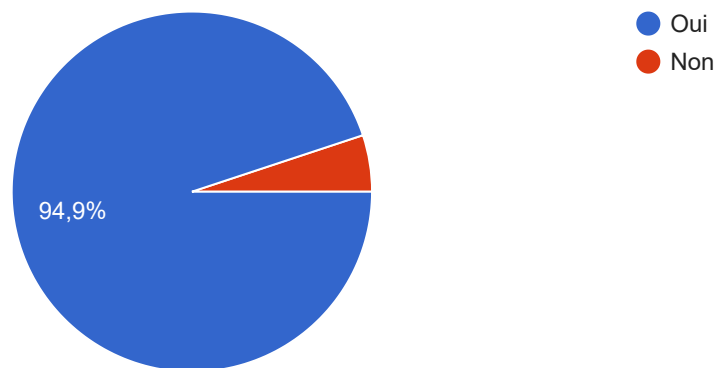
Question

Individuel

Travaillez-vous durant ce confinement?

Accueillez-vous des enfants dans le cadre de votre agrément d'assistant maternel depuis ce mardi 6 avril 2021?

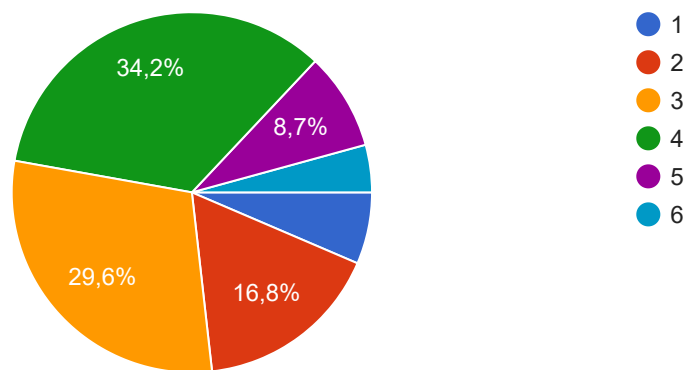
8 465 réponses



Quelques précisions...

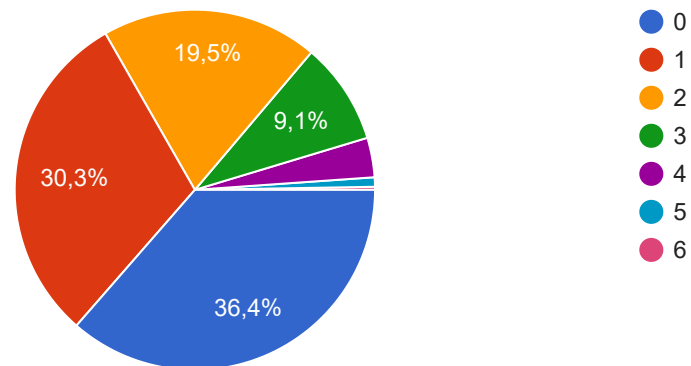
Combien d'enfants accueillez-vous actuellement AU TOTAL? (1 seule réponse)

8 035 réponses



Parmi les enfants que vous accueillez, combien d'entre eux ont des parents exerçant une profession prioritaire d'après la liste établie par le gouvernement? (voir liste ci-dessous et accessible sur ce lien: <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/covid-19-liste-des-professionnels-indispensables-a-la-gestion-de-l-epidemie>) [1 seule réponse]

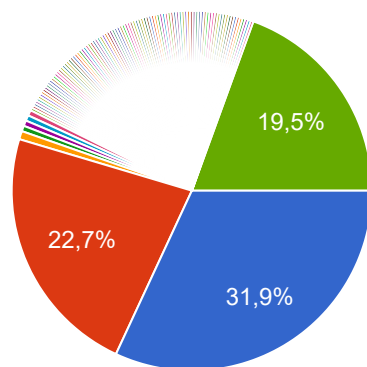
8 035 réponses



Vous ne travaillez pas actuellement.

Pouvez-vous nous préciser pourquoi vous n'accueillez pas actuellement?

401 réponses



- Les parents ne souhaitent pas me con...
- J'ai refusé d'accueillir les enfants
- Licenciement
- Arret maladie
- Vacances
- Arrêt de travail
- Arret maladie
- Travail en MAM>12 familles, et discus...

▲ 1/13 ▼

La parole est à vous!

Vous pouvez vous exprimer ici!(Pour toute question, rendez-vous sur le site www.csafam.fr pour trouver les coordonnées d'une déléguée; les questions posées ici ne seront pas traitées!).

1 559 réponses

Bonjour,

Si je n'accueille pas durant ce confinement, comme au premier d'ailleurs, c'est parce que je me suis battue pour faire valoir mes droits. J'ai pris le temps d'expliquer à mes employeurs, lettre du ministère à l'appui, que leurs emplois n'étaient pas d'une absolue nécessité et que je refusais de prendre le risque d'accueillir les enfants alors qu'ils pouvaient garder leurs progénitures. Si je n'avais pas été ferme et autoritaire, les employeurs n'auraient pas hésité à me mettre les petits.

Aujourd'hui il ne faut pas avoir peur de s'affirmer avec les outils que l'on possède sinon on se fait bouffer. Pour preuve, quasi toutes mes collègues continuent d'accueillir alors que les parents sont à la maison ou au chômage partiel. Je finirai en disant que j'ai eu la Covid fin février, par un enfant en accueil. Arrêtée un mois, j'ai encore des séquelles à ce jour donc ma position est déterminée, je ne lâcherai rien.

Merci à vous pour votre travail et pour votre écoute et de nous donner la parole.

Les parents n'ont pas tenu compte des recommandations du gouvernement de ne confier leur enfant à leur assistante maternelle qu'en cas de nécessité absolue. Et continuent de me confier leur enfant sans avoir de profession prioritaire essentielle ou non télétravaillable.

Non

Je n'ai aucun soucis à continuer de travailler pendant ce « confinement »

Nous vous remercions de votre participation!